RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 15823*02

CSE
EL 05

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil de saisie et de télétransmission des procès-verbaux d'élection sur le site **elections-professionnelles.travail.gouv.fr**

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE :

(dans les 15 jours) :

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

(dans les meilleurs délais) :

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

UES MALAKOFF HUMANIS
SIRET de l'établissement : 8 4 0 6 0 0 0 0 1 0 0 0 1 9
Raison sociale : CSE NORD EST
Adresse : 21 RUE LAFFITTE
Code postal : 7 5 0 0 9 Ville : PARIS
Numéro de convention collective (IDCC) : 1 7 9 4 ***Mention indispensable***
Autres établissements concernés par l'élection : *Liste à compléter au verso cadre* VIII

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL

Durée du mandat des élus : 4 années ou bien ___ mois (si élection partielle)
Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : 3
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐
(suite au verso, cadres IX et X)

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE

Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 1 9
SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : ___

II COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : ***Ne cocher qu'une case***

- **Collège unique** ☐
- **1er collège : ouvriers, employés** ☒
- **2ème collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres** ☐
- **3ème collège : ingénieurs et cadres** ☐
- **Autre collège** ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : *(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)*

Ouvriers	1	☐
Employés	2	☒
Techniciens	3	☐
Agents de maîtrise	4	☐
Ingénieurs	5	☐
Cadres	6	☐
Autres : *(préciser)* ___	7	☐

Ex : journalistes, pilotes...

III RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 2 3
Horaire d'ouverture du scrutin : 1 2 0 0 Horaire de clôture du scrutin : 1 2 0 0
Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non ☒ Oui ☐

A. Nombre d'électeurs inscrits A = 916
B. Nombre de votants B = 604
C. Bulletins blancs ou nuls C = 14
D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 590

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$\text{QUORUM} = E = \frac{A}{2} = \frac{916}{2} = 458$$

☐ Non si D est inférieur à E
☒ Oui si D est supérieur ou égal à E

Nombre de listes présentées au premier tour : L = 05
Nombre de sièges à pourvoir pour le collège : P = 08
Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{590}{08} = 73{,}75$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste)*. Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Sexe H ou F (1)	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint — Nom des syndicats et/ou des listes communes (2a)	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures (2b)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D) (3)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat (4)	Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint — Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T (5)	Nombre de candidats présentés par chaque liste N (6)	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) (7)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ (8)	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) — 1er siège (9)	2ème siège (10)	3ème siège (11)	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» (12)	Nombre d'élus par liste (13)
BOUMSSIMRAT Bahija	F	CFDT	CFDT	112	111	888	8	111,00	1	55,50	55,50	55,50	ELUE	1
CHAPLAIN Gerald	H	CFDT	CFDT	112	111	888	8	111,00	1	55,50	55,50	55,50		1
ROTH Ellen	F	CFDT	CFDT	112	110	888	8	111,00	1	55,50	55,50	55,50		1
FORNELLI Nicolas	H	CFDT	CFDT	112	112	888	8	111,00	1	55,50	55,50	55,50		1
LARD Adeline	F	CFDT	CFDT	112	111	888	8	111,00	1	55,50	55,50	55,50		1
VANDOORNE Samira	F	CFDT	CFDT	112	111	888	8	111,00	1	55,50	55,50	55,50		1
MAYOR Severine	F	CFDT	CFDT	112	111	888	8	111,00	1	55,50	55,50	55,50		1
THIERY Sabrina	F	CFDT	CFDT	112	111	888	8	111,00	1	55,50	55,50	55,50		1
ROUSSEL Oriane	F	CFTC	CFTC	57	55	275	5	55,00	0	55,00	55,00	55,00		0
GUZNICZAK FATHALLAH Allan	H	CFTC	CFTC	57	54	275	5	55,00	0	55,00	55,00	55,00		0
GEAIRAIN Elodie	F	CFTC	CFTC	57	55	275	5	55,00	0	55,00	55,00	55,00		0
AIT-MERAR Samia	F	CFTC	CFTC	57	54	275	5	55,00	0	55,00	55,00	55,00		0
FANTONI Stephanie	F	CFTC	CFTC	57	57	275	5	55,00	0	55,00	55,00	55,00		0
HOC Xavier	H	CGT	CGT	175	170	1370	8	171,25	2	57,08	57,08	57,08		3
MONROSE Line	F	CGT	CGT	175	171	1370	8	171,25	2	57,08	57,08	57,08	ELUE	3
HUGE David	H	CGT	CGT	175	174	1370	8	171,25	2	57,08	57,08	57,08	ELU	3

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

Nom et prénom	Signature
NUIRO Jean-robert	
LESPAGNOL Thierry	
SOULIS Paul	

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Feuillet n° 1 / 6

Dans le cas où le tableau du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».

RÉSULTATS DU 2ÈME TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

(VI) RÉSULTATS CONCERNANT LE 2ÈME TOUR

Date du 2ème tour (JJ/MM/AAAA) ___/___/_____

Horaire d'ouverture du scrutin: ___:___ Horaire de clôture du scrutin: ___:___

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège? (cocher) ☐ Non ☐ Oui

A. Nombre d'électeurs inscrits A = _____

B. Nombre de votants B = _____

C. Bulletins blancs ou nuls C = _____

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = _____

Nombre de listes présentées au deuxième tour L = ___

Nombre de sièges restant à pourvoir pour le collège P = ___

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = ___ =$$

Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres 2	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste) Les noms des candidats élus doivent être soulignés

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

(VII) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 2ème tour :

Nom et prénom	Signature

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)

(VIII) Liste des SIRET des autres établissements concernés par l'élection actuelle :

538	045	964	00037
538	045	964	00052
840	599	930	00012
840	599	930	00053
840	599	930	00095
840	599	930	00103
840	599	930	00178
840	599	930	00194
840	599	930	00269
840	599	930	00277
840	599	930	00285
840	599	930	00293

(IX) PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :
(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom : ROLQUIN-BLUET

Prénom : Séverine

Fonction dans l'entreprise :
Directrice Cohésion et Développement Social

N° de téléphone : 06 37 62 75 90

N° de télécopie :

Adresse courriel :
severine.rolquinbluet@malakoffhumanis.com

(X) CACHET DE L'ENTREPRISE
(Obligatoire)

Association de Moyens Retraite Complémentaire
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège : 21, rue Laffitte - 75009 PARI
N° SIREN 840 600 00[illegible]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 15823*02

CSE
EL 05

SUITE 1

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil de saisie et de télétransmission des procès-verbaux d'élection sur le site **elections-professionnelles.travail.gouv.fr**

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE :

(dans les 15 jours) :

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79194
76934 ROUEN CEDEX 9

(dans les meilleurs délais) :

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

UES MALAKOFF HUMANIS

SIRET de l'établissement : 8 4 0 6 0 0 0 1 0 0 0 1 9

Raison sociale : CSE NORD EST

Adresse : 21 RUE LAFFITTE

Code postal : 7 5 0 0 9 Ville : PARIS

Numéro de convention collective (IDCC) : 1 7 9 4 ***Mention indispensable***

Autres établissements concernés par l'élection : *Liste à compléter au verso cadre* VIII

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL

Durée du mandat des élus : 4 années ou bien ___ mois (si élection partielle)

Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : 3

S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐

(suite au verso, cadres IX et X)

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE

Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 1 9

SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : ___

II COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL :
Ne cocher qu'une case

- **Collège unique** ☐
- **1er collège : ouvriers, employés** ☒
- **2ème collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres** ☐
- **3ème collège : ingénieurs et cadres** ☐
- **Autre collège** ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)

- **Ouvriers** 1 ☐
- **Employés** 2 ☒
- **Techniciens** 3 ☐
- **Agents de maîtrise** 4 ☐
- **Ingénieurs** 5 ☐
- **Cadres** 6 ☐
- **Autres :** ___ 7 ☐
  (préciser) ___
  Ex : journalistes, pilotes...

III RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 2 3

Horaire d'ouverture du scrutin : 1 2 0 0 Horaire de clôture du scrutin : 1 2 0 0

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non ☒ Oui ☐

A. Nombre d'électeurs inscrits A = 916
B. Nombre de votants B = 604
C. Bulletins blancs ou nuls C = 14
D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 590

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$\text{QUORUM} = E = \frac{A}{2} = \frac{916}{2} = 458$$

☐ Non si D est inférieur à E
☒ Oui si D est supérieur ou égal à E

Nombre de listes présentées au premier tour : L = 05

Nombre de sièges à pourvoir pour le collège : P = 08

Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{590}{08} = 73{,}75$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste)*. Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou des listes communes 2a	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures 2b	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13
		Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint				Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
DE ROSSI Razika	F	CGT	CGT	175	171	1370	8	171,25	2	57,08	57,08	57,08	ELUE	3
MERIAUX Coralie	F	CGT	CGT	175	171	1370	8	171,25	2	57,08	57,08	57,08		3
VAZ Elisabeth	F	CGT	CGT	175	172	1370	8	171,25	2	57,08	57,08	57,08		3
BUQUET Cathy	F	CGT	CGT	175	171	1370	8	171,25	2	57,08	57,08	57,08		3
DJELLALI Yasmina	F	CGT	CGT	175	170	1370	8	171,25	2	57,08	57,08	57,08		3
DUSSART Jennifer	F	FO	CGT-FO	126	126	1006	8	125,75	1	62,88	41,92	41,92	ELUE	2
MEZIANE Nabil	H	FO	CGT-FO	126	125	1006	8	125,75	1	62,88	41,92	41,92	ELU	2
ZEKRAOUI Djamila	F	FO	CGT-FO	126	125	1006	8	125,75	1	62,88	41,92	41,92		2
LE ROUX Pierrick	H	FO	CGT-FO	126	126	1006	8	125,75	1	62,88	41,92	41,92		2
MARIDI Amelie	F	FO	CGT-FO	126	126	1006	8	125,75	1	62,88	41,92	41,92		2
DAHCHOUR Fanny	F	FO	CGT-FO	126	126	1006	8	125,75	1	62,88	41,92	41,92		2
ANTON Laetitia	F	FO	CGT-FO	126	126	1006	8	125,75	1	62,88	41,92	41,92		2
BARBIER Mylene	F	FO	CGT-FO	126	126	1006	8	125,75	1	62,88	41,92	41,92		2
LAWSON BETUM Natacha Laire	F	UNSA	UNSA	120	116	933	8	116,63	1	58,31	58,31	38,88		2
BARENTIN Emmanuel	H	UNSA	UNSA	120	117	933	8	116,63	1	58,31	58,31	38,88	ELU	2
TORO Stephanie	F	UNSA	UNSA	120	116	933	8	116,63	1	58,31	58,31	38,88	ELUE	2

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

Nom et prénom	Signature
NUIRO Jean-robert	
LESPAGNOL Thierry	
SOULIS Paul	

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

RÉSULTATS DU 2ÈME TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

(VI) RÉSULTATS CONCERNANT LE 2ÈME TOUR

Date du 2ème tour (JJ/MM/AAAA) |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Horaire d'ouverture du scrutin: |_|_|:|_|_| Horaire de clôture du scrutin: |_|_|:|_|_|

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège? (cocher) ☐ Non ☐ Oui

A. Nombre d'électeurs inscrits **A =** _____

B. Nombre de votants **B =** _____

C. Bulletins blancs ou nuls **C =** _____

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) **D =** _____

Nombre de listes présentées au deuxième tour **L =** |_|_|

Nombre de sièges restant à pourvoir pour le collège **P =** |_|_|

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = \frac{\quad}{\quad} =$$

Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres 2	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

(VII) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 2ème tour :

Nom et prénom	Signature

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)

(VIII) Liste des SIRET des autres établissements concernés par l'élection actuelle :

840 599 930 00319
840 599 930 00327
840 599 930 00392
840 599 930 00418
840 599 930 00442
840 599 930 00459
840 599 930 00467
840 599 930 00475
840 599 930 00509
840 599 930 00533
840 599 930 00590
840 599 930 00608

(IX) PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :
(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom : ROLQUIN-BLUET

Prénom : Séverine

Fonction dans l'entreprise :
Directrice Cohésion et Développement Social

N° de téléphone : 06 37 62 75 90

N° de télécopie :

Adresse courriel :
severine.rolquinbluet@malakoffhumanis.com

(X) CACHET DE L'ENTREPRISE
(Obligatoire)

Association de Moyens Retraite Complémentaire
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège : 21, rue Laffitte - 75009 PARIS
N° SIREN 840 600 001

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 15823*02

CSE
EL 05

SUITE 2

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil de saisie et de télétransmission des procès-verbaux d'élection sur le site **elections-professionnelles.travail.gouv.fr**

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE :

(dans les 15 jours) :

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 79164
76934 ROUEN CEDEX 9

(dans les meilleurs délais) :

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULÉE L'ÉLECTION

UES MALAKOFF HUMANIS

SIRET de l'établissement : 8 4 0 6 0 0 0 0 1 0 0 0 1 9

Raison sociale : CSE NORD EST

Adresse : 21 RUE LAFFITTE

Code postal : 7 5 0 0 9 Ville : PARIS

Numéro de convention collective (IDCC) : 1 7 9 4 ***Mention indispensable***

Autres établissements concernés par l'élection : *Liste à compléter au verso cadre* VIII

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL

Durée du mandat des élus : 4 années ou bien ___ mois (si élection partielle)

Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : 3

S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐

(suite au verso, cadres IX et X)

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE

Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 1 9

SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : ___

II COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL :
Ne cocher qu'une case

- **Collège unique** ☐
- **1er collège :** ouvriers, employés ☒
- **2ème collège :** techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☐
- **3ème collège :** ingénieurs et cadres ☐
- **Autre collège** ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
(cocher le ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)

- **Ouvriers** 1 ☐
- **Employés** 2 ☒
- **Techniciens** 3 ☐
- **Agents de maîtrise** 4 ☐
- **Ingénieurs** 5 ☐
- **Cadres** 6 ☐
- **Autres :** ___ *(préciser)* 7 ☐

Ex : journalistes, pilotes ...

III RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 0 6 / 0 6 / 2 0 2 3

Horaire d'ouverture du scrutin : 1 2 0 0 Horaire de clôture du scrutin : 1 2 0 0

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non ☒ Oui ☐

A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	916
B. Nombre de votants	B =	604
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	14
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	590

Le quorum a-t-il été atteint ?

$$\text{QUORUM} = E = \frac{A}{2} = \frac{916}{2} = 458$$

☐ Non si D est inférieur à E

☒ Oui si D est supérieur ou égal à E

Nombre de listes présentées au premier tour : L = 0 5

Nombre de sièges à pourvoir pour le collège : P = 0 8

Quotient électoral (2 décimales) :

$$G = \frac{D}{P} = \frac{590}{08} = 73{,}75$$

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Sexe H ou F (1)	Nom des syndicats et/ou des listes communes (2a)	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures (2b)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D) (3)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat (4)	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T (5)	Nombre de candidats présentés par chaque liste N (6)	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) (7)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ (8)	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège (9)	2ème siège (10)	3ème siège (11)	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» (12)	Nombre d'élus par liste (13)
ZMYSLONY Ludovic	H	UNSA	UNSA	120	117	933	8	116,63	1	58,31	58,31	38,88		2
MASSOL Carole	F	UNSA	UNSA	120	116	933	8	116,63	1	58,31	58,31	38,88		2
LAFAY Stephanie	F	UNSA	UNSA	120	116	933	8	116,63	1	58,31	58,31	38,88		2
LAINE Sandrine	F	UNSA	UNSA	120	118	933	8	116,63	1	58,31	58,31	38,88		2
WOLF Jennifer	F	UNSA	UNSA	120	117	933	8	116,63	1	58,31	58,31	38,88		2

Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint

Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint

IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1er tour :

Nom et prénom	Signature
NUIRO Jean-robert	
LESPAGNOL Thierry	
SOULIS Paul	

V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1er tour, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Feuillet n° 5 / 6

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

RÉSULTATS DU 2ème TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

(VI) RÉSULTATS CONCERNANT LE 2ème TOUR

Date du 2ème tour (JJ/MM/AAAA) __/__/____

Horaire d'ouverture du scrutin: __:__ Horaire de clôture du scrutin: __:__

Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège? (cocher) ☐ Non ☐ Oui

A. Nombre d'électeurs inscrits **A =** _____

B. Nombre de votants **B =** _____

C. Bulletins blancs ou nuls **C =** _____

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) **D =** _____

Nombre de listes présentées au deuxième tour **L =** __

Nombre de sièges restant à pourvoir pour le collège **P =** __

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = ___ =$$

Sexe H ou F 1	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres 2	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total égal à D) 3	Nombre de voix obtenues par chaque candidat 4	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T 5	Nombre de candidats présentés par chaque liste N 6	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales) 7	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon le règle du quotient $K = \frac{V}{G}$ 8	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales) 1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue» 12	Nombre d'élus par liste 13	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (*sauter une ligne entre chaque liste*). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite»

(VII) Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 2ème tour :

Nom et prénom	Signature

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite du recto)

(VIII) Liste des SIRET des autres établissements concernés par l'élection actuelle :

840 599 930 00624
840 599 930 00665
840 599 930 00715
840 599 930 00780
840 599 930 00863
840 599 930 00905
840 599 930 00913
840 599 930 01119
840 600 001 00027
840 600 001 00076
840 600 001 00084
840 600 001 00100

(IX) PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :
(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom : ROLQUIN-BLUET

Prénom : Séverine

Fonction dans l'entreprise :
Directrice Cohésion et Développement Social

N° de téléphone : 06 37 62 75 90

N° de télécopie :

Adresse courriel :
severine.rolquinbluet@malakoffhumanis.com

(X) CACHET DE L'ENTREPRISE
(Obligatoire)

Association de Moyens Retraite Complémentaire
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège : 21, rue Laffitte - 75009 PARIS
N° SIREN 840 600 001